



Communiqué de presse

Grève des personnels paramédicaux du bloc opératoire et de la salle de réveil

Les personnels du bloc opératoire d'Henri Mondor (Agent hospitaliers, Aides-soignants, Infirmiers Diplômés d'Etat, Infirmiers de Bloc Opératoire Diplômés d'Etat, Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'Etat) sont en grève reconductible à dater du 27 juin 2012 à minuit.

Ils s'opposent à la généralisation du passage en 10 heures autoritairement décidé par la direction du groupe, ceci dans un contexte de sous-effectifs, de précarisations des emplois (CDD), de dégradation des conditions de travail et souffrance au travail.

La directrice du Groupe Hospitalier Henri Mondor met un point d'honneur à poursuivre la mise en œuvre de la loi HPST avec la recherche d'efficacité et de rentabilité comme si l'alternance politique n'avait pas eu lieu.

L'intersyndicale CGT et SUD Santé de l'Hôpital Henri Mondor appelle les personnels de l'hôpital à l'élargissement de la mobilisation pour le retrait du projet du bloc opératoire et plus globalement de la déréglementation contre :

- les horaires et le temps de travail dans l'hôpital (remise en cause des 35 heures y compris pour l'encadrement, passage en 12 heures, la grande équipe...)
- la suppression des emplois
- le plan d'économie de l'AP-HP

Créteil, 27 juin 2012

Contacts

CGT : 01 49 81 22 78 / Christophe PIN 06 20 85 63 72

SUD Santé : 01 49 81 22 89 / Olivier YOUINOU 06 62 32 88 07